



Flash ASH 974

Se-Unsa

16, rue Jean Chatel B.P. 41 97461 Saint-Denis cedex

Tél. : 02 62 20 08 13 Fax : 02 62 21 58 65

E-mail : 974@se-unsas.org

Mercredi 11 septembre 2013

Déléguée Départementale Carole FRAIMBAUD

tel : 0692 70-38-62

Sommaire :

1-DDEEAS

2-Modules d'initiatives nationales

3-CAPA SH / 2 CA-SH

1-Diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée

Ouverture de la session 2014 de l'examen arrêté du 26-7-2013 MEN - DGESCO A1-3

Pour plus de renseignements le lien utile (adresse et date) :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73261

Les dossiers de candidature doivent être demandés au SIEC, bureau DEC 3 (DDEEAS), 7, rue Ernest Renan, 94114 Arcueil Cedex. (joindre une enveloppe de format de 23 x 32 cm affranchie pour un poids de 100 grammes au tarif en vigueur libellée aux nom et adresse du candidat).

LE REGISTRE D'INSCRIPTION EST OUVERT

du **1ER SEPTEMBRE 2013 au 15 OCTOBRE 2013 INCLUS** .

Tout dossier de candidature dûment complété devra être impérativement confié aux services postaux en envoi recommandé simple **au plus tard le 15 octobre 2013** minuit (cachet de la poste faisant foi) et retourné à l'adresse suivante :

Rectorat – DEC 4 B2 – 24 avenue Georges Brassens – CS 71003 - 97743 Saint-Denis cedex 9.

I

nfos sur :

<http://www.ac-reunion.fr/examens-concours-vae/concours-examens-pro/cafipemf-2ca-sh-capas-sh-ddeas-session-2014.html>

2- Les modules de formations d'initiatives nationales sont ouverts

inscriptions à faire avant le 4 octobre 2013.

Une circulaire venant du rectorat ne saurait tarder, surveillez les courriers dans les écoles !

Comme à l'accoutumée, une sélection des modules se fera en amont et sera présentée aux candidats avant l'inscription au ministère

La liste de tous les modules existants sur le B0 du 29 août, consultable en ligne :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73298

ATTENTION, TOUS LES MODULES NE SONT PAS SELECTIONNES POUR LA REUNION !!



Flash ASH 974

Se-Unsa

16, rue Jean Chatel B.P. 41 97461 Saint-Denis cedex

Tél. : 02 62 20 08 13 Fax : 02 62 21 58 65

E-mail : 974@se-unsas.org

Mercredi 11 septembre 2013

3- Inscriptions CAPA-SH et 2CA-SH 2013/2014

toutes options jusqu'au **13 septembre 2013**, cachet de la poste faisant foi.

Dossier à télécharger sur le site du rectorat :

<http://www.ac-reunion.fr/examens-concours-vae/concours-examens-pro/cafipemf-2ca-sh-capas-sh-ddeas-session-2014.html>

SYNDICALISATION 2013-2014

Le SE-UNSA ne vit essentiellement qu'avec les cotisations de ses adhérents. Le versement d'une cotisation syndicale permet de réduire ses impôts des 2/3 de son montant, par exemple une cotisation de 180€ donnera une réduction de 120€ du montant de l'impôt. Montant réel de l'adhésion : 60€.

3 moyens de payer sa cotisation

- par prélèvement automatique : remplir le bulletin d'adhésion et l'autorisation de prélèvement
http://www.se-unsas974.org/contact/adhesion/adhesion_2013-2014.pdf

Chaque mois (de septembre à juin donc en 10fois) 1/10ème du montant de la cotisation est prélevé.

Si vous souhaitez des prélèvements en 2-3... fois il suffit de l'indiquer sur la fiche de cotisation.

Si vous avez choisi ce mode de paiement en 2012-2013 il est automatiquement reconduit.

- par chèque(s) : remplir le bulletin d'adhésion

- par carte bancaire tout se fait en ligne sur le site sécurisé du syndicat:

<http://www.se-unsas.org/spip.php?rubrique182>